

Chargé de productions audiovisuelles, cinéma et plurimédia

RNCP35860 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323p
Formacode(s)	46244
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/09/2021
Date d'échéance	15/09/2024

Certificateur(s)

LEARNING MANAGEMENT DEVELOPPEMENT · SIRET : 49088549800082

MEDIASCHOOL PARIS - MEDIASCHOOL PARIS CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS · SIRET : 49032361500065

Partenaires habilités

10 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 10 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
COMPETENTIS	94953886200010	Former et organiser l'évaluation
CVEDUCATION	88053682600022	Former et organiser l'évaluation
ESCO-WESFORD AUVERGNE	51941211800043	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT FORMATION CONSEIL	37924163100058	Former et organiser l'évaluation
MEDIASCHOOL EXECUTIVE EDUCATION	79763942400036	Former et organiser l'évaluation
SAE	39020328900041	Former et organiser l'évaluation
SCHOOL OF AUDIO ENGINEERING FRANCE	39020328900017	Former et organiser l'évaluation
SCHOOL OF AUDIO ENGINEERING FRANCE	39020328900025	Former et organiser l'évaluation
SCHOOL OF AUDIO ENGINEERING FRANCE	39020328900033	Former et organiser l'évaluation
SCHOOL OF AUDIO ENGINEERING FRANCE	39020328900058	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les industries culturelles et créatives, dont la contribution à l'économie nationale est majeure, sont fortement exportatrices. En effet, la France est le premier marché européen de production et de consommation de fictions et jouit d'un écosystème de financement privé et public efficient, pérennisant la vivacité du secteur économique. L'avènement des technologies numériques, loin d'avoir affaibli le secteur en concurrençant ses acteurs historiques, a ouvert à la fois de nouveaux canaux de diffusion et de nouvelles opportunités de format, contribuant au

développement de l'activité de production audiovisuelle en France, avec un impact positif sur l'emploi.

Dans ce contexte, les sociétés de production et les grands groupes médias se diversifient dans la gestion de leur catalogue de projets plurimédia. Ils ont à leur tête des producteurs et des départements, responsables de trouver des projets éditoriaux et des solutions financières permettant leur réalisation.

Pour mener à bien ces nouveaux défis, ces producteurs indépendants ou de filiales, ont besoin de disposer de professionnels capables de les assister dans toutes étapes de fabrication et de mise sur le marché des formats audiovisuels.

Ces professionnels, fortement recherchés, doivent être en mesure d'assurer la préparation financière des projets et d'organiser puis de coordonner leur mise en œuvre sur les plans techniques, logistiques, administratifs, et d'accompagner la distribution des œuvres, dans le respect des réglementations et des solutions éco-responsables.

C'est à ces besoins que la certification professionnelle de « Chargé de productions audiovisuelles, cinéma et plurimédia » entend répondre en préparant des professionnels en mesure de satisfaire les exigences du marché.

ACTIVITÉS VISÉES

Le Chargé de productions audiovisuelles, cinéma et plurimédia exerce les grands domaines d'activité suivants :

- préparation d'un projet de production audiovisuelle sur le plan financier ;
- organisation technique, logistique et administrative d'une production audiovisuelle ;
- gestion et suivi logistique, administratif et budgétaire du tournage et de la post-production d'une production audiovisuelle (gestion et suivi du déroulement du tournage et de la post-production ; gestion budgétaire et administrative d'une production audiovisuelle) ;
- gestion de la distribution et de la diffusion d'une œuvre audiovisuelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Préparer un projet de production audiovisuelle sur le plan financier :

- analyser les documents de référence du projet audiovisuel (cahier des charges, scénario, « bible ») ;
- identifier les besoins et estimer les moyens à mobiliser pour la réalisation du projet audiovisuel ;
- identifier les sources de financement et établir le plan de financement du projet audiovisuel ;
- constituer les dossiers de demande de subvention.

2. Assurer l'organisation technique, logistique et administrative d'une production audiovisuelle

- planifier le déroulement du tournage et de la post-production ;
- sécuriser les conditions de mise en œuvre du tournage ;
- réserver les moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à la production ;
- négocier et contractualiser l'engagement des moyens humains, techniques et logistiques nécessaires à la production.

3. Gérer et organiser le suivi logistique, administratif et budgétaire du tournage et de la post-production d'une production audiovisuelle

3.1 Gérer et suivre le déroulement du tournage et de la post-production :

- contrôler le déroulement du tournage et des étapes de post-production ;
- vérifier la conformité des conditions de travail ;
- gérer et résoudre les impondérables sur le tournage et la post-production ;
- assurer la communication et le partage d'information entre les différentes parties prenantes du tournage et de la post-production, et le reporting auprès du producteur.

3.2 Gérer le budget et l'administration d'une production audiovisuelle :

- engager et contrôler les dépenses ;
- suivre l'état du budget et reporter régulièrement la situation auprès du producteur ;
- établir la paie et les documents et déclarations administratifs en lien avec le tournage et la post-production.

4. Gérer la distribution et la diffusion d'une œuvre audiovisuelle :

- gérer et suivre les opérations administratives et techniques préparatoires à la diffusion et à l'exploitation de l'œuvre audiovisuelle ;
- opérer une veille sur les marchés, les festivals et les événements professionnels du secteur audiovisuel ;
- gérer la livraison des supports de diffusion de l'œuvre audiovisuelle ;
- assurer le suivi des recettes et la redistribution des droits de l'œuvre audiovisuelle.

Blocs de compétences

RNCP35860BC01 — Préparation d'un projet de production audiovisuelle sur le plan financier

LISTE DE COMPÉTENCES

Examiner un projet audiovisuel restitué par son document de référence (cahier des charges, scénario, synopsis ou « bible »),

en

identifiant

ses

caractéristiques

techniques et artistiques/éditoriales et en clarifiant son positionnement (objectifs, publics cibles...), afin d'évaluer sa faisabilité

financière et son opportunité au regard – notamment – de son potentiel commercial.

Analyser de façon itérative et approfondie un projet audiovisuel, en procédant au dépouillement minutieux de son document de référence, généralement matérialisé par un cahier des charges, un scénario ou une « bible », afin d'identifier de

façon exhaustive

et

d'anticiper les besoins techniques, humains, matériels et logistiques nécessaires à sa réalisation.

Évaluer les différents coûts de production générés par la mise en œuvre d'un projet audiovisuel, en prenant en considération les facteurs relevant de son positionnement et en produisant l'estimation de son temps de réalisation et des moyens techniques, humains et logistiques à mobiliser, afin de les traduire en postes budgétaires.

Établir le budget prévisionnel détaillé de production d'un projet

audiovisuel, en récapitulant l'ensemble des dépenses nécessaires à sa réalisation compte tenu de son positionnement, de son ampleur et de ses besoins techniques, logistiques et humains, afin de le présenter au producteur pour validation.

Repérer les potentielles sources de financement publiques, privées ou participatives du projet audiovisuel, en collectant les informations permettant l'identification du calendrier de subvention, des éléments à constituer et des critères de décision, afin de vérifier l'éligibilité du projet.

Établir le plan de financement du projet audiovisuel, en répertoriant ses sources de financement potentielles et avérées en regard du budget prévisionnel, afin de formaliser sa stratégie de financement et de constituer un outil de suivi et de gestion des capacités et de la situation financières du projet audiovisuel.

Composer les dossiers de demande de financement public du projet audiovisuel, en s'assurant de la conformité, de la complétude et de la suffisance de ses pièces constitutives, afin d'obtenir les subventions nécessaires à la mise en œuvre de la production.

Construire (préparer) un argumentaire à destination des potentielles sources de financement privé du projet audiovisuel, en s'assurant de leur intérêt possible à son égard en fonction de ses caractéristiques et de son potentiel économique, afin

de faciliter le démarchage des bailleurs privés par le producteur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas et mise en situation professionnelle reconstituée.

Dossier de développement de production.

Production écrite et orale.

RNCP35860BC02 — Organisation technique, logistique et administrative d'une production audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Contribuer à l'élaboration du plan de travail du tournage, en vérifiant

la complétude des informations et en analysant les implications

financières

des

choix

et

évaluations

opérés
par
l'assistant
réalisateur
(notamment
concernant
la
gestion
du temps),
afin
d'organiser
la
temporalité
du
déroulement
du
tournage
dans
le
respect
des
impératifs
budgétaires
et
de
délai.
Planifier
la
mise
en
œuvre
du
tournage
et
de
la
post-production, en établissant le calendrier précis des opérations en
regard
des
moyens
humains,
techniques
et
logistiques
à
mobiliser, afin d'optimiser l'organisation des différentes phases de production et de fabrication du format audiovisuel.
Sécuriser les conditions de mise en œuvre du tournage au regard des risques et obligations liés au contexte
particulier de la production, en obtenant les autorisations de tournage et en négociant des contrats d'auteurs et
d'assurance adéquats, afin de
garantir
la
conformité
et la
légalité
du

déroulement
des opérations.

Organiser
le

processus
de

recherche
et

de
sélection

des

professionnels à recruter pour le tournage et la post-production, en définissant des modalités adaptées aux différents
corps

de

métier

et

en

établissant

ses

critères

de

choix,

afin

de

pourvoir

aux

besoins

techniques

et

artistiques

de la production.

Organiser

le

processus

de

recherche

et

de

sélection

des

fournisseurs et moyens techniques à mobiliser pour le tournage et la post-production, en déterminant les modalités à
mettre en œuvre et en définissant des standards de qualité et critères de choix s'inscrivant dans une logique de
développement durable, afin d'optimiser la sélection.

Négocier les conditions d'engagement des différents professionnels,

prestataires

et

fournisseurs

sélectionnés

et

à impliquer

sur

le

tournage

et

la

post-production,
en
tenant
compte des limites fixées par le budget de production et des contraintes
imposées
par
le
droit
du
travail
et
la
convention
collective de l'audiovisuel, afin de parvenir à un accord conciliant
maîtrise
budgétaire
et
qualité d'implication
des professionnels recrutés.
Contractualiser l'engagement des professionnels, prestataires
et
fournisseurs
impliqués
sur
le
tournage
et
la post-production,
en
veillant à
la
légalité
et
la
conformité des différentes clauses au regard du droit du travail et du commerce,
afin
de
garantir
leurs
disponibilité
et
implication
sur
le
tournage
et
la
post-production,
selon
des
dispositions
conformes à la réglementation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas et mise en situation professionnelle reconstituée.

Dossier de pré-production.
Production écrite et orale.

RNCP35860BC03 — Gestion et suivi logistique, administratif et budgétaire du tournage et de la post-production d'une production audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler quotidiennement la bonne organisation du tournage et de la post-production, en s'assurant de la mise à disposition de tous les moyens humains, techniques et logistiques prévus, afin de fournir à l'équipe de réalisation des plateaux techniques fonctionnels et suffisants.

Vérifier la conformité des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité durant le tournage et la post-production, en veillant notamment à assurer l'accessibilité pour les professionnels

et

publics

en

situation

de

handicap,

afin

de

garantir l'intégrité et l'implication des professionnels mobilisés.

Suivre

les

différentes

étapes

du

tournage

et

de

la

post-production, en s'assurant du respect du plan de travail et des échéances fixées et en déterminant, le cas échéant, les ajustements à opérer avec le réalisateur (ou l'équipe de réalisation), afin d'anticiper, prévenir ou résoudre tout retard

se traduisant par un surcoût et menaçant la date de livraison en temps voulu.

Résoudre

les

problèmes

et

aléas

pouvant

survenir,

qu'ils

soient d'ordre mineur ou majeur, en analysant la situation et en identifiant la solution à mettre en œuvre – en concertation avec le

producteur, le

cas

échéant

–, afin de garantir la continuité des opérations.

Assurer la communication et le partage d'informations avec les parties prenantes de la production audiovisuelle – équipes de

réalisation,

techniques

et

artistique,

producteur,

client

et
diffuseur
le
cas
échéant
—
tout
au
long
du
tournage
et
de
la
post-production, en rendant compte de l'avancée des opérations
et
de
tout
événement
ayant
un
impact
sur
la
production, afin de permettre la prise de décisions collégiales assurant la continuité du projet.
Organiser la gestion du budget de production, en définissant les
modalités
de
validation,
de
suivi
et
de
contrôle
de
la
facturation et de l'engagement des dépenses, afin d'en garantir le bon ordonnancement.
Engager les dépenses liées à la mise en œuvre de la production audiovisuelle, en contrôlant et validant les factures
et
éléments
justificatifs)
comptables
et
en
s'assurant
de
la suffisance de la trésorerie disponible.
Suivre l'état budgétaire de la production, en s'appuyant sur la
mise
à
jour
régulière
et
l'examen
des

tableaux
de
bord
financiers
au
moyen
de
logiciels
dédiés,
afin
de
contrôler
le
respect
des
coûts
prévisionnels
et
de
repérer
d'éventuels
écarts.

Reporter régulièrement à la direction du projet (producteur et directeur de production) la situation budgétaire de la production, afin de la tenir informée de son évolution et, le cas échéant, de l'alerter des risques menaçant son équilibre.

Procéder
à
la
gestion
de
la
paie
et
à
l'établissement
des
documents
et
déclarations
administratives
obligatoires,
en
vérifiant
notamment
l'état
des
heures
faites
par
les
salariés intermittents
et
en
veillant
au

respect
des
procédures
et
obligations réglementaires, afin de les transmettre aux services fiscaux et sociaux concernant l'emploi des personnels employés par la production.
Préparer
la
documentation
de
synthèse
du
bilan
financier
d'une
production
audiovisuelle,
en
formalisant
la
restitution
des
résultats
comptables
de
recettes
et
dépenses,
afin
de
fournir à la direction (producteur et directeur de production) les éléments leur permettant d'en produire une analyse.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation simulée.

Étude de cas.

Rapport de production sur l'organisation et le suivi d'un tournage.

Dossier de gestion budgétaire de production audiovisuelle.

Productions écrites et orales.

RNCP35860BC04 — Gestion de la distribution et de la diffusion d'une œuvre audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Accomplir les démarches nécessaires à la mise sur le marché de
l'œuvre

audiovisuelle,

en

constituant

la

documentation

attendue par les instances chargées de la gestion de sa diffusion (CNC, ISAN), afin d'obtenir les autorisations permettant sa diffusion et son exploitation.

Suivre

la

finalisation

des

supports

techniques

de
diffusion
de l'œuvre audiovisuelle, en assurant la relation avec le laboratoire
chargé
de
sa
réalisation,
afin
de
permettre
leur
transmission aux diffuseurs et de garantir son exploitation.
Opérer une veille sur les marchés, les festivals et les événements professionnels du secteur audiovisuel, en identifiant
les potentialités de mise sur le marché et de vente de
l'œuvre
audiovisuelle,
afin
de
proposer
au
producteur
les
actions à mettre en œuvre pour favoriser sa promotion auprès des distributeurs et diffuseurs.
Identifier
les
potentiels
canaux
de
communication
et
de
promotion de l'œuvre audiovisuelle, en tenant compte de ses caractéristiques
artistiques/éditoriales
et
de
son
public
cible, afin de proposer au producteur ceux auxquels recourir.
Opérer
la
livraison
des
supports
de
l'œuvre
audiovisuelle
auprès de ses diffuseurs et exploitants, en veillant à
l'adaptation de leur format et, le cas échéant, à la fourniture des
éléments
de
communication/promotion
conformément
aux engagements de la production, afin de permettre la diffusion de l'œuvre au public.
Assurer
le

suivi
des
recettes
de
l'œuvre
audiovisuelle,
en
contrôlant notamment la redistribution des droits aux partenaires
de
la
production
audiovisuelle
conformément
au
droit d'auteur et, le cas échéant, aux termes des contrats de co-production, afin de permettre le calcul des bénéfices
nettes du producteur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Étude de cas.
Dossier préparatoire à l'exploitation du format audiovisuel.
Production écrite.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS
Le Chargé de productions audiovisuelles, cinéma et plurimédia travaille principalement pour des sociétés de
production audiovisuelle et cinéma, soit en tant que salarié permanent, soit en tant que prestataire indépendant (sous
statut de micro-entrepreneur ou d'intermittent du spectacle).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
Le Chargé de productions audiovisuelles, cinéma et plurimédia peut exercer son métier en tant qu'indépendant ou
être salarié permanent d'une société de production ou d'une agence de publicité.
Dans un cas comme dans l'autre, il est comptable de son action vis-à-vis de l'entité s'engageant financièrement dans
le projet audiovisuel. Il peut s'agir du producteur, dans le cas de la création d'une œuvre cinématographique ; du
producteur et du diffuseur, dans le cas d'un documentaire ou du développement d'un format télévisuel (téléfilm, série,
programme de divertissement); d'un annonceur, dans le cas de la réalisation d'un film publicitaire.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail /
DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès au dispositif de certification est conditionné à la détention par les candidats d'un titre ou diplôme de niveau 5. A titre dérogatoire, les candidats ne pouvant attester de ce niveau de diplôme ou de certification mais justifiant d'au moins 3 années d'expérience professionnelle peuvent postuler à l'entrée dans le dispositif de préparation à la certification.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé de 4 membres :

- 2 personnalités extérieures à l'établissement certificateur et étant des professionnels qualifiés dans le domaine de la production audiovisuelle et cinématographique et ayant exercé ou travaillé avec des professionnels exerçant des fonctions de production,
- 2 représentants de l'établissement faisant partie de l'encadrement pédagogique.

Le président est un représentant du monde professionnel désigné par l'ensemble des membres du jury.

50 % du jury sont des membres extérieurs à l'établissement certificateur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de 4 membres :

- 2 personnalités extérieures à l'établissement certificateur et étant des professionnels qualifiés dans le domaine de la production audiovisuelle et cinématographique et ayant exercé ou travaillé avec des professionnels exerçant des fonctions de production,
- 2 représentants de l'établissement faisant partie de l'encadrement pédagogique.

Le président est un représentant du monde professionnel désigné par l'ensemble des membres du jury.

50 % du jury sont des membres extérieurs à l'établissement certificateur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de 4 membres :

- 2 personnalités extérieures à l'établissement certificateur et étant des professionnels qualifiés dans le domaine de la production audiovisuelle et cinématographique et ayant exercé ou travaillé avec des professionnels exerçant des fonctions de production,
- 2 représentants de l'établissement faisant partie de l'encadrement pédagogique.

Le président est un représentant du monde professionnel désigné par l'ensemble des membres du jury.

50 % du jury sont des membres extérieurs à l'établissement certificateur.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 975 €
Selon la branche	7 517 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
9 975 €	Valeur par défaut · 211 branches
12 000 €	CPNEF de l'audiovisuel
7 517 €	CPNEF Spectacle Vivant

Base légale

Date de décision 15/09/2021

Durée de l'enregistrement 3 ans

Date d'échéance de l'enregistrement 15/09/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	22	0	95 %	62 %
2018	20	0	95 %	65 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39393

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://mediaschool.eu/supdeprod/ecole-production-audiovisuelle/certification>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35860/>